



Mercredi 6 septembre

PESTICIDES, NITRATES ET SURCONSOMMATION : IL EST URGENT DE LEGIFERER

Abaissement inquiétant du niveau des nappes phréatiques, pollution chimique persistante : l'actualité soulève la gravité des problèmes que connaît notre pays, concernant la qualité et la disponibilité de la ressource en eau, mais aussi l'atteinte aux milieux naturels et à la santé publique. Les sénateurs qui discuteront, à partir du 7 septembre, du projet de loi sur l'eau doivent prendre la mesure des problèmes révélés cet été.

La qualité des eaux françaises est médiocre, comme le confirment les données publiées récemment par l'Institut Français de l'Environnement (IFEN). Les eaux brutes superficielles et souterraines sont largement contaminées par les pesticides. La qualité des rivières est estimée « moyenne à mauvaise » dans 49 % des cas ; celle des eaux souterraines « médiocre ou mauvaise » dans 27 % des cas ! Ces chiffres dévoilent que la France est loin de l'objectif de bon état écologique des eaux qui, conformément à la directive cadre sur l'eau, doit être atteint en 2015.

Pourtant, il y a une véritable urgence à légiférer. Un an et demi après son examen en première lecture, le projet de loi sur l'eau et les milieux aquatiques revient au Sénat pour une seconde lecture qui débutera le 7 septembre.

France Nature Environnement, la Ligue pour la Protection des Oiseaux et la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme regrettent le manque d'ambition de ce projet de loi et demandent aux sénateurs d'adopter les mesures nécessaires pour stopper la dégradation de la ressource en eau. Il est indispensable que les sénateurs permettent à la France de tenir ses engagements européens dans les délais prévus. Seul moyen d'obtenir rapidement les résultats escomptés, le principe pollueur payeur : les substances dangereuses contenues dans les pesticides doivent être significativement taxées. Les taux prévus par le projet de loi sont en effet trop faibles pour en attendre un effet incitatif. -

De plus, concernant la surexploitation de la ressource en eau, le projet de loi ne prévoit aucune mesure destinée à limiter efficacement les prélèvements destinés à irriguer les cultures. Alors que l'agriculture est de loin l'activité la plus consommatrice d'eau. France Nature Environnement, la Ligue pour la Protection des Oiseaux et la Fondation Nicolas Hulot demandent à ce que les agriculteurs soient encouragés à développer un usage plus économique de l'eau et donc plus respectueux de l'environnement.

France Nature Environnement, la Ligue pour la Protection des Oiseaux et la Fondation Nicolas Hulot espèrent que les sénateurs sauront enfin prendre la mesure des enjeux et adopter les mesures qui s'imposent, d'une part en appliquant une écotaxe à la hauteur des prélèvements et pollutions engendrés, d'autre part en mettant en place les outils nécessaires pour rendre cette évolution supportable pour les exploitants.

Contacts

France nature Environnement
Yann Barthélemy
01 45 87 96 09 ou 06 07 69 27 10

Ligue pour la Protection des Oiseaux
Elise Rousseau
01 53 58 58 34

Fondation Nicolas Hulot
Manuela Sourdin
01 41 23 42 62